



AGRIBUSINESS AND TRADE PROMOTION (USAID ATP)

In fulfillment of the following deliverable under task 3.3.3:

Two Advocacy Events per Year in Support of Value Chain Advocacy Plans

Livestock Advocacy Event (FY 2012)

Contract/ Project No.: EDH-1-00-00005-08

Submitted to: Danielle Knueppel, COR
Agribusiness and Trade Promotion Project
USAID/WA
Accra, Ghana



In collaboration with:
ACDI/VOCA
CARANA Corporation

Abt Associates Inc. ■ 4550 Montgomery Lane, Suite 800 North ■ Bethesda, Maryland 20814
■ Tel: 301.347.5000. ■ Fax: 301.913.652.9061 ■ www.abtassociates.com

VERS UN MECANISME DE PLAIDOYER COMMUN POUR LA LEVEE DES ENTRAVES AU COMMERCE DES PRODUITS DE LA CHAINE DE VALEUR BETAIL / VIANDE EN AFRIQUE DE L'OUEST

**AGRIBUSINESS AND TRADE PROMOTION (ATP)
PROJECT**

Septembre 2012

Cette publication a été produite pour étude par l'Agence Américaine pour le Développement International. Elle
été préparée par Jules Yormalan Sombié pour le projet USAID ATP.

Citation recommandée : Sombié, Yormalan Jules. « Vers un mécanisme de plaidoyer commun pour la levée des entraves au commerce des produits de la chaîne de valeur bétail/viande en Afrique de l'Ouest—FY 2012. » Préparé pour le projet USAID ATP par Abt Associates Inc. en collaboration avec ACDI/VOCA, Bethesda, MD, 2012.

Contrat/Project N°: EDH-I-00-00005-08

Soumis à: Danielle Knueppel, COR
Agribusiness and Trade Promotion Project
USAID/WA/ANRO
Accra, Ghana



Abt Associates Inc. | 4550 Montgomery Avenue | Suite 800 North
| Bethesda, Maryland 20814 | T. 301.347.5000 | F. 301.913.9061

| www.abtassociates.com

In collaboration with:
ACDI/VOCA
CARANA Corporation

**VERS UN MECANISME DE PLAIDOYER
COMMUN POUR LA LEVEE DES ENTRAVES AU
COMMERCE DES PRODUITS DE LA CHAINE DE
VALEUR BETAAIL / VIANDE EN AFRIQUE DE
L'OUEST—FY 2012 2012**

AGRIBUSINESS AND TRADE PROMOTION (ATP)
PROJECT

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Les points de vue exprimés par les auteurs dans cette publication ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) ni ceux du Gouvernement des États-Unis.

TABLES DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	1
1. CONTEXTE	2
2. OBJECTIFS DU PLAN DE PLAIDOYER.....	3
3. SITUATION DU PROBLÈME.....	4
4. ACTIVITÉS.....	5
CHRONOGRAMME.....	6

ACRONYMES

ATP	<i>Agribusiness and Trade Promotion project</i>
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COFENABVI AO	Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail/Viande Afrique de l'Ouest
FARA	Forum pour la Recherche Agricole en Afrique
FEBEVIM	Fédération Bétail Viande du Mali
FEBEVIB	Fédération Bétail Viande du Burkina Faso
FENABEV	Fédération Nationale des Organisations Professionnelles du Bétail et de la Viande
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>

I. CONTEXTE

Bien que la faible maîtrise des statistiques ne permette pas d'apprécier avec précision son importance, plusieurs auteurs retiennent que le secteur de l'élevage compte parmi les principaux piliers de l'économie de l'Afrique de l'Ouest, de par l'importance du cheptel et de par la place capitale que tiennent les produits de l'élevage dans les échanges commerciaux de la région. Ce secteur constitue de ce fait un des vecteurs de l'intégration régionale et un des moyens d'insertion des petits producteurs dans le marché. Cependant les échanges régionaux de produits de l'élevage sont confrontés aux entraves liées à la non-application, par les états membres, du Schéma de Libre Echange Commercial de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande des pays de l'UEMOA a été mise en place le 27 décembre 2004 à Bamako (COFENABVI AO). Avec son siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire, elle regroupe les fédérations nationales de huit pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo). Les objectifs que s'est assignés la confédération font une place importante à l'amélioration de l'environnement plus favorable aux activités des différents acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande dans la région. Dans ce cadre et avec l'appui du projet USAID ATP elle a élaboré un plan de plaidoyer régional pour la chaîne de valeur bétail/viande sur la base duquel ont été réalisées les activités suivantes :

- Elaboration d'un plan de plaidoyer régional en août 2009
- Collecte des textes régissant le commerce du bétail dans les différents pays de la région en septembre 2009
- Appui à la Fédération Bétail Viande du Mali (FEBEVIM) dans son plaidoyer pour la suppression de l'autorisation préalable des Gouverneurs en juillet 2010
- Participation active à la table ronde sur « Promotion de l'accès des produits agricoles africains aux marchés régionaux et internationaux » organisée en juillet 2010 lors de la cinquième édition du Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA)
- Appui à la FEBEVIM dans l'organisation d'une mission de plaidoyer auprès des autorités sénégalaises pour la suppression de la TVA sur le bétail malien entrant au Sénégal, en septembre 2010
- Participation à la mission de plaidoyer auprès de la CEDEAO réalisée, en mars 2011, par les responsables des organisations professionnelles de différentes chaînes de valeur agricoles
- Appui à la Fédération Bétail Viande du Burkina Faso (FEBEVIB) et à la Fédération Nationale des Organisations Professionnelles du Bétail et de la Viande (FENABEV) pour le lancement d'un processus de plaidoyer la suppression des tracasseries rencontrées par les commerçants de bétail sur le corridor Fada N'Gourma–Parakou–frontière Bénin/Nigéria, en octobre et novembre 2012

Le présent plan est une mise à jour pour l'année 2012.

2. OBJECTIFS DU PLAN DE PLAIDOYER

D'une manière générale, le plan de plaidoyer régional de la chaîne de valeur bétail/viande vise la fluidification du commerce régional du bétail et des produits animaux à travers l'application effective des directives du Schéma de Libre Echange Commercial de la CEDEAO par tous les pays membres.

Pour la période couverte par le présent plan, les objectifs poursuivis sont :

1. La réduction, voire l'arrêt, des tracasseries sur les principaux corridors du bétail, notamment le tronçon : Fada N'Gourma (Burkina Faso) – Parakou (Bénin) – Frontière Bénin/Nigéria
2. L'insertion par l'UEMOA du bétail sur la liste des produits exonérés de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

3. SITUATION DU PROBLEME

Les diverses entraves à la libre circulation du bétail et des produits de la chaîne de valeur bétail/viande constituent le problème central, mis en exergue par le plan régional de plaidoyer en août 2009. Les principales sources de ce problème central sont :

1. La **non-reconnaissance des certificats vétérinaires** d'un pays à l'autre, malgré l'existence d'accords zoo-sanitaires bilatéraux entre certains Etats de la sous-région
2. L'**exigence du certificat d'origine**, malgré le Protocole A/P.02 de la CEDEAO qui définit ce document en indiquant que les produits de l'agriculture et de l'élevage en sont dispensés
3. L'**application de la taxe sur la valeur ajoutée par certains pays**, du fait du relatif flou des textes de l'UEMOA (DIRECTIVE N° 02/ 98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des Etats membres en matière de taxe sur la valeur ajoutée, qui réglemente la question de la TVA dans les échanges entre les Etats membres, directive n°02/2009/CM/UEMOA portant modification de la directive N°02/98/CM/UEMOA). Ces directives, en laissant la faculté d'application aux Etats, ouvrent une brèche dans laquelle n'ont pas hésité à s'engouffrer certains pays pour exiger des paiements.
4. La pratique par les acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande du **transport mixte** (transport de personnes, de marchandises et d'animaux dans le même véhicule) à cause de l'inexistence de véhicules adaptés de transport du bétail par la route

La réduction, voire la suppression des entraves (dont les tracasseries routières) passera par :

- La réactivation et la généralisation des accords zoo-sanitaires bilatéraux ainsi que la dynamisation des concertations entre pays à travers les comités bilatéraux frontaliers chargés d'examiner périodiquement les questions de santé animale.
- L'affirmation du principe de l'exonération totale de la TVA sur le bétail par la réglementation communautaire. La commission de la CEDEAO devrait prendre les dispositions nécessaires pour une suppression totale de la TVA sur les produits du cru.
- La mise en œuvre d'un programme de conception et de diffusion de modèles et de soutiens pour l'acquisition de véhicules adaptés au transport du bétail. En attendant la vulgarisation effective de ces types de véhicules adaptés, des dispositions transitoires ne pénalisant pas le transport du bétail doivent être prises.

4. ACTIVITES

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du plan de plaidoyer régional de la chaîne de valeur bétail/viande, la COFENABVI AO envisage les activités ci-après :

- La préparation et la conduite d'activités de plaidoyer pour l'arrêt des tracasseries routières sur le corridor Fada N'Gourma–Parakou–Frontière Bénin/Nigéria
- Le plaidoyer auprès des autorités de l'UEMOA et de la CEDEAO pour la suppression de la TVA sur le bétail

Concernant les tracasseries routières sur le corridor Fada N'Gourma–Parakou–Frontière Bénin/Nigéria, les activités suivantes sont envisagées :

- Organisation de rencontres de concertation entre acteurs du Burkina Faso par la FEBEVIB avec l'appui de la COFENABVI AO pour l'actualisation des informations et l'indentifications des actions à entreprendre
- Organisation de rencontres de concertation entre acteurs du Bénin avec l'appui de la COFENABVI AO pour l'actualisation des informations et l'indentifications des actions à entreprendre
- Réalisation d'activités de plaidoyer de la FEBEVIB auprès des autorités du Burkina Faso pour les alerter sur la situation et les interpeler sur la nécessité de leur engagement effectif dans la recherche de solutions
- Réalisation d'activités de plaidoyer de la FENABEV auprès des autorités du Bénin pour les alerter sur la situation et les interpeler sur la nécessité de leur engagement effectif dans la recherche de solutions
- Organisation de rencontres de concertation entre la FEBEVIB et la FENABEV dans le souci d'une synergie et une cohérence d'action.
- Organisation d'une grande rencontre regroupant les acteurs de la chaîne de valeur bétail/viande, les autorités du Bénin et du Burkina Faso ainsi que des représentants des institutions régionales

Concernant le problème de la TVA, la COFENABVI AO fera un plaidoyer auprès des autorités de l'UEMOA et de la CEDEAO pour la suppression de la TVA sur le bétail, au même titre que les autres produits du cru.

CHRONOGRAMME

ACTIVITES	O 12	N 12	D 12	J 13	F 13	M 13	A 13	M 13	J 13	J 13
Rencontres de concertation entre acteurs du Burkina Faso pour l'actualisation des informations et l'indentifications des actions à entreprendre.										
Rencontres de concertation entre acteurs du Bénin pour l'actualisation des informations et l'indentifications des actions à entreprendre.										
Activités de plaidoyer de la FEBEVIB auprès des autorités du Burkina Faso										
Activités de plaidoyer de la FENABEV auprès des autorités du Bénin.										
Rencontres de concertation entre la FEBEVIB et la FENABEV pour une synergie et une cohérence d'action.										
Grande rencontre regroupant acteurs de la chaîne de valeur bétail viande, autorités du Bénin et du Burkina Faso et les représentants des institutions régionales.										
Plaidoyer de la COFENABVI AO auprès de l'UEMOA et de la CEDEAO pour la suppression de la TVA sur le bétail.										